

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 19 (1935)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 19^e ANNÉE

N° 3

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1935

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50

Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

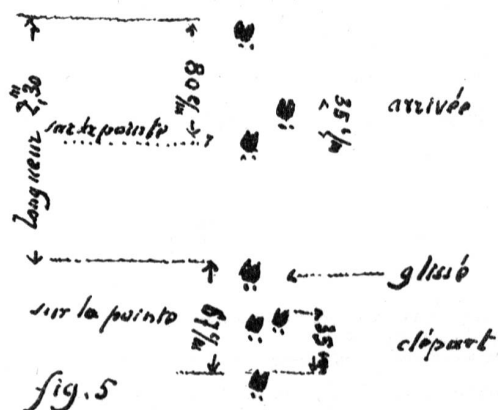
Il faut saluer avec ferveur toute tentative de garder intacts des aspects spontanés et primitifs de la nature, même sur des surfaces restreintes. Heim.

HABITAT ET DEPLACEMENTS DES SANGLIERS ⁽¹⁾ DANS LE JURA

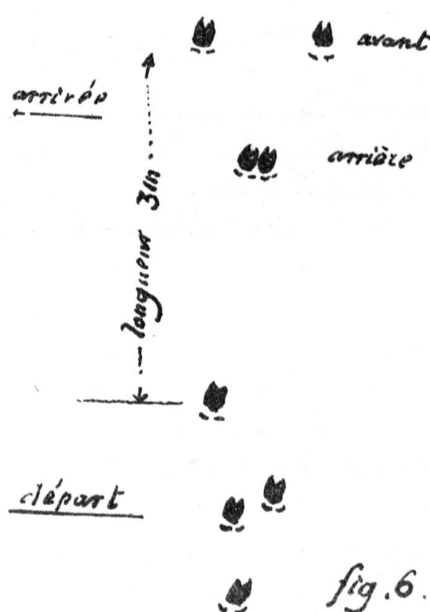
PAR CHARLES EMERY.

(SUITE ET FIN)

*Saut d'un marcassin
/ terrain plat, saut 2, m 30*



*Empreintes d'un saut
/ pente du terrain 40% /
saut 3m.*



La marche du sanglier est une marche très régulière, voyez les dessins, et son allure peut varier; serait-elle caractérisée comme pour le cheval par le pas, le trot et le galop?

Dans les régions habitées ou visitées par les sangliers, le cultivateur maudît ces bêtes à cause de leurs déprédations dans les champs, les vergers et les vignes. Celles-ci

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1935. N° 2.

sont connues, qu'en est-il en forêt ? J'ai vu à la lisière des bois dans la région de la Dôle un champ enssemencé dont la moitié avait été complètement retournée, l'autre moitié était restée intacte, mais accusait de nombreuses traces de pas. Ses bêtes avaient bouleversé la partie du champ où avaient été plantées des pommes-de-terre l'année précédente et n'avaient point touché à la partie ouverte dans le gazon. A Champagne-Bonvillars en automne 1928, les sangliers rendangèrent plusieurs lignes de ceps dans les rigues du Haut. A Bonvillars on tenta de les tenir éloignés par des feux de goudron, allumés à la nuit tombante à la limite supérieure du signoble.

En forêt même, j'ai rencontré quelquefois des fouillures, mais sur de petits espaces seulement, et non pas comme dans les pâturages supérieurs de la Dôle, où ces pachydermes retournaient les gazons sur 20 à 30 mètres carrés, d'une nuit.

Dans le Grand Bois de Champagne ce qui pourrait inciter le sanglier à fouiller le sol, c'est probablement la présence de truffes dans le sous-sol, plusieurs des endroits fouillés étaient pauvres en végétaux, et sur le rebord d'une fouillure j'ai trouvé une fois une petite truffe ⁽¹⁾ de chez nous. Mais d'après mes observations, il faut constater que le sanglier en forêt ne fait que peu de dégâts. Les chevreuils en font bien davantage en rongant au cours de l'hiver l'écorce aux jeunes épicéas, sapins blancs et foyards. Le sanglier se borne seulement à excaver l'endroit où il gîtera ou à écorcer par-ci par-là un arbre qui lui servira d'étrilloire. Pourtant en mai 1933, j'ai trouvé à la limite de la forêt Pourtalès, dans la région d'Enges, un grand foyard écorcé sur une surface de quelque 40 cm. en largeur et 30 cm. en hauteur. Cet arbre était situé au bout d'une piste traversant les prés boisés des Graverencules. On voyait sur le bois mis à nu de très abondantes traces de 6 cm. de longueur et de 1,5 cm de largeur, celles-ci marquées dans 2 sens opposés en oblique. Sur le pourtour du bois découvert, sous l'écorce, des raies pointues à gauche comme à droite. Mais ce qui me rendait un peu perplexe, c'est que l'on ne parlait point de sangliers dans la région. Serait-ce peut-être là le travail des bois d'un chevreuil mâle ? Après comparaison des traces avec des bois de cet animal cela n'est pas possible. Depuis que j'ai trouvé en février des traces de sangliers sur Chaumont, ces animaux ont sûrement aussi visité l'an passé la région des Graverencules et de la forêt Pourtalès sur Enges, et le méfait ci-dessus est très probablement dû à un vieux solitaire.

Toutes mes observations semblent me permettre de pouvoir affirmer que les sangliers sont sédentaires chez nous depuis 1924, au moins pour ce qui concerne la Dôle. Et si rien ne les empêche de faire de grandes randonnées, ils reviennent à la région choisie et y demeurent, sinon à l'année du moins pendant plusieurs mois. Leur champ d'ébats n'est pas aussi restreint que celui d'autre gibier, car ils ne paraissent évoluer à l'ordinaire que dans un rayon de quelques 15 à 20 km. Ils ont aussi des gîtes saisonniers, ceux de l'été étant situés plus près des pâturages, alors qu'aux saisons intermédiaires, ils se tiennent plus bas. — La tradition populaire a gardé le souvenir d'un animal doué de beaucoup de finesse. On peut voir son effigie accompagnant celle du lion sur plus d'un coffre-fort; le petit clapet qui masque le trou de la clef de ce meuble représente très souvent la tête d'un sanglier. C'est une réputation qui n'est point surfaite. Pour ma part j'ai constaté que l'on pouvait se passionner à suivre les ébats de ces bêtes.

Saint-Blaise, 20 mai 1934.

Charles Emery.

(1) *Elaphomyces muricatus* Fr., recherché par les corfs, les sangliers et les lièvres.

OURS DU MONT-BOUDRY.⁽¹⁾

M^r E. B., géomètre employé aux travaux du chemin de fer, écrit du Champ-du-Moulin, le 24 juillet 1855, à l'Indépendant: "Hier matin, lundi, descendant sur les travaux du chemin de fer au Champ-du-Moulin, avec M^r C. M., nous avons rencontré à environ une demi-lieue de Boudry, sur le chemin de la montagne qui conduit à Trémont, au lieudit à la Combe-à-Garçon, un ourson de la taille d'un gros lapin à la pelisse jaune-fauve. Il descendait le chemin assez vivement quand nous nous trouvâmes devant lui à 10 pas. Nous nous arrêtâmes, lui de même, et après un examen de 4 à 5 secondes, nous frappâmes le taillis de nos cannes en criant fortement et l'ours tout tranquille se détourna assez lentement par les bois et nous croisa à petite distance."

Le "Tenchâtelois" du 15 septembre 1855, dit: "Sur les avis positifs annonçant la présence d'ours dans les forêts voisines du Champ-du-Moulin, le Conseil d'Etat a arrêté qu'une battue générale des dites forêts serait organisée par les soins du préfet de Boudry, dès le 20 septembre, et qu'une prime de Fr 200. - serait offerte à tout chasseur qui parviendrait à tuer un de ces animaux."

Cette battue générale a été fixée au lundi 1 octobre 1855, annonça le préfet de Boudry, les rassemblements auront lieu comme suit:

Les chasseurs qui iront au sommet de la montagne de Boudry, vis à vis du Champ-du-Moulin (du Creux du Vent au Pré Perroud) doivent être à leur poste à 7½ heures du matin, ils seront sous les ordres du citoyen Fritz Collin.

Les chasseurs du Val-de-Travers se réuniront à Noiraigue à 6 h. du matin sous les ordres du citoyen Ch. H. Grosclaude.

Les citoyens des Ponts, du Locle, de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz se réuniront au Champ-du-Moulin sous les ordres du citoyen Henri-François Duvanel à 6 h. du matin.

Les citoyens des districts de Tenchâtel et de Boudry (la paroisse de St. Aubin exceptée) se réuniront à Boudry sous les ordres du citoyen Louis Eldriet à 6 h. du matin.

Les citoyens de la paroisse de St. Aubin se rendront directement sur la montagne et ceux qui seront désignés pour la battue descendront le Creux du Vent, et se joindront aux citoyens du Val de Travers.

Tous les citoyens qui voudront prendre part à cette chasse sont invités à se rendre aux endroits désignés ci-dessus et aux heures précises indiquées, munis de bons fusils de guerre ou de chasse, ou de carabines d'ordonnance, et munis de vivres pour la journée.

La battue générale commencera à 8 h. précises, le calme et la prudence sont recommandés expressément afin d'éviter tout accident.

Boudry, le 26 Septembre 1855.

(signé) H. E. Dubois, préfet.

4 Octobre. — La chasse aux ours de lundi dernier (1^{er} octobre) est demeurée sans résultats. On a rencontré, dit-on, des traces de ces animaux, mais eux-mêmes n'ont pas été vus.

(1) [Voir: "Rameau de Sapin" 1935, N° 2, p. 16: note "Ours"]

MULOT AUDACIEUX.

Au village, durant la matinée, le merle avait, entre deux bouvasques, lancé ses roulades, mais les flocons qui tombaient dru et les entassements de neige attestaient que l'hiver ne nous avait point encore quitté.

Cet après-midi, du 2 mars, un promeneur surprit sur le Chemin neuf, qui conduit à la Roche à travers bois, un mulot, le "*Mus [Apodemus] sylvaticus*" des naturalistes, la souris-sautouse ou le rat-sauterelle des campagnards. Ce dernier nom lui vient de ce que ses membres postérieurs sont allongés et lui permettent dans la fuite de procéder par bonds successifs.

A l'approche du promeneur, le rongeur se met à l'arrêt, se dresse l'espace de quelques secondes sur ses pattes de derrière, puis se détendant comme un ressort, rebondit par-dessus les talus de neige et se réfugia sous un buisson. Se passant intéressé, observe et voit le rongeur à l'entrée d'une petite excavation, son œil vif observant l'intrus immobile sur le chemin. Son odorat lui révèle quelque chose d'appétissant, pour son appétit de mulot, prestement il s'approche des souliers du visiteur et se met à ronger le dessus des chaussures passant de l'une à l'autre - il faut qu'avant sa tournée le promeneur ait fortement graissé ses souliers - ce dernier reprend sa marche. Ne voulant pas abandonner un cuix si alléchant, puisqu'obligé de quitter la table, le rongeur continue à suivre le piéton à la manière d'une souris apprivoisée.

Cette scène, en plein bois, est parfaitement authentique.

Les Ponts-de-Martel, 14 mars 1935.

Jean Mathoy.

MÉSANGE ANNELLÉE. L'Observatoire ornithologique suisse de Sempach nous communique que la mésange grande charbonnière, mâle (*Parus major*) bague à Colombier, N., le 18 novembre 1934, a été trouvée morte le 26 mars 1935, à Siebenthal, district de Siegnitz, Silésie (Allemagne); donc à 780 kilom. de l'endroit du baguage. Migration direction N.E. A. Sch.

NIDIFICATION DE LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE. (1) Comme en 1934, un couple de grandes lardères - peut-être le même que l'an dernier - a élu domicile dans la boîte aux lettres du forestier communal aux Terrières. Le 23 mai, nous observons la femelle, entrer, puis ressortir, du nichoir, qui contient nous dit-on une dizaine de mésangeaux dont quatre furent bagués. H. E.

MERLE RECONNAISSANT.

Un employé de la voie ferrée avait ramassé un merle noir à demi-gelé, l'oiseau avait un os de l'aile fracturé; mis à l'abri des chats, soigné avec bonté, il se remit et devint très prisé. Dans le hangar où l'employé et ses collègues prenaient "les dix heures", l'on pourrait voir le merle et une souris, avec laquelle il avait contracté amitié, l'un picorant, l'autre grignotant le même morceau de pain et tous deux accourant au moindre appel. La porte du hangar reste souvent ouverte, mais ni le merle, ni la souris ne tentent de sortir de leur refuge.

M. S.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 33.

LA BAIE D'AUVERNIER ⁽¹⁾

1876 - 1930.

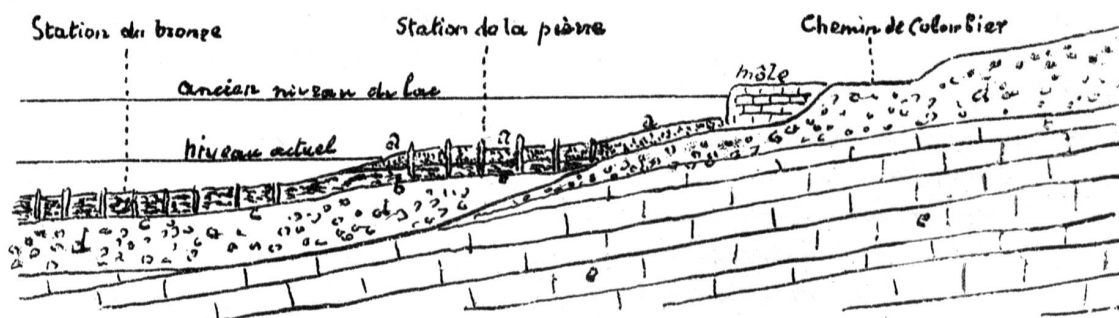
(SUITE)

Le dessin ci-contre représente un objet rare (Coll. Chantems), un pot-biberon de l'âge du bronze, de la Palafitte d'Auvernier. Ce vase d'une jolie forme, orné de dessins en traits gravés, porte en outre sur sa partie ventrue deux bandes de lattes, incrustées dans la masse. Ce détail augmente la valeur de la trouvaille.

Dans le "Rameau de Sapin", Octobre 1883, notre vieil ami, feu Albert Vouga peintre, animateur du Musée de Boudry, avaient déjà mentionné le dit vase. Sa communication est accompagnée d'un dessin.



Stations préhistoriques d'Auvernier.



- a. Grève caillouteuse et sablonneuse, avec pilotis en saillie.
- b. Couche limoneuse, avec objets de l'âge de la pierre.
- c. Limon vaseux, avec objets de l'âge du bronze.
- d. Terrain erratique.
- e. Urgonien calcaire.

[Coupe théorique d'après le prof. Aug. Jaccard, 1881. "Notions élémentaires de Géologie", p. 41.]

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1935, N° 2, p. 17.

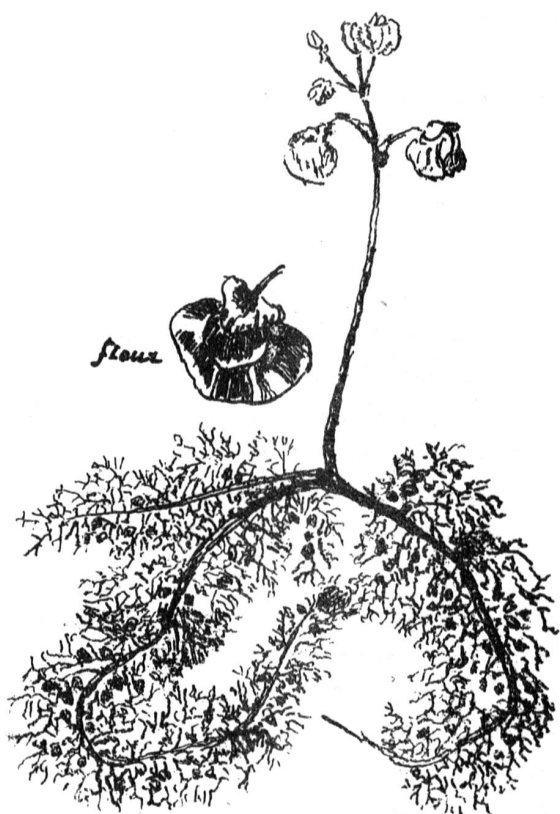
L'arrêté rendu par l'Etat et régularisant l'exploitation des "stations lacustres" mit un frein aux fouilles libres dans les Palafittes, mais une autorisation officielle fut toujours accordée aux Musées désireux de compléter leur collection préhistorique. Les trouvailles devaient être remises aux bénéficiaires. — La création de la ligne du Régional N-B-C, en 1890, permit à la commune d'Auverniet de mettre en vente les terrains créés, à la sortie du village, entre le chemin vicinal conduisant aux Prés de Rense et la nouvelle voie ferrée. La station de l'âge de la pierre reentra dans le néant, maisons nouvelles et jardins maraîchers la recouvraient. De l'autre côté de la voie ferrée les saules, les aulnes et les peupliers blancs et noirs, de buissonnants qu'ils étaient, prirent de la hauteur; en bordure du lac et empiétant sur la baie, la phragmitaie s'étalait de plus en plus, recouvrant une bonne partie de la Palafitte de l'âge du bronze. Un étroit sentier, recouvert d'eau le plus souvent, toujours fangeux permettait aux rares promeneurs, amateurs de la tranquillité, de poursuivre leur balade jusqu'au Ruissseau des Allées.

Plus tard, sous la direction compétente de M^r le prof. Paul Yenga, de Tenchâtel, secondé efficacement par le dévoué Armand Borel de Saint-Aubin, les recherches furent reprises. Dans les parages du bloc erratique de la "Vigne Ronde", la station de l'âge de la pierre fut remuée, ainsi qu'une partie de la Palafitte de l'âge du bronze au hameau des maisonnettes des pêcheurs. — Ses résultats de ces travaux, exécutés sous les auspices de la Société suisse de préhistoire ont été publiés, par leur promoteur, dans des revues spéciales.

5. LA RIVE EXONDÉE: SA FLORE.

Les fouilles de la station de l'âge de la pierre prirent fin, vu la rareté des trouvailles. Son emplacement présenta dès lors l'aspect d'une tombière délaissée, les mamelons de terre noire, entourés de creux remplis d'eau indiquaient les travaux abandonnés.

Au premier printemps la surface de l'eau de ces petits étangs, se couvrit d'une nappe verte continue, formée par les frondes des lenticules (*Lemna*) ou lentilles d'eau et sur les talus les grandes rosettes du pissenlit des marais (*Taraxacum palustre*) mettaient des plaques vertes de tous les côtés, lesquelles tranchaient sur le noir-brun de la terre, ainsi que le jaune-doré de leur floraison. — Puis au printemps suivant des touffes de tussilages entr'ouvrent leurs capitules aux fleurons jaunes, ponctuant ainsi les endroits où se développeront, plus tard, leurs feuilles velues en dessous, dont le contour du limbe rappelle la forme du sabot du poulain ou de l'âne. — Plus tard apparaurent dans ces modestes étangs et venant on ne sait d'où, d'autres végétaux herbacés: les menthes sauvages et aquatiques (*Mentha sylvestris* et *M. aquatica*) dressent leurs tiges aux feuilles odorantes, la potentille ausérine (*Potentilla auserina*) dont les folioles vertes en dessus sont revêtues en dessous de poils blancs qui leur donnent un aspect argenté, la potentille rampante ou quintefeuille (*P. reptans*) aux feuilles à 5 folioles, vertes dessus et dessous, le plantain d'eau (*Alisma plantago*) aux fleurs blanc-rosé, la Salicaire (*Lythrum salicaria*) pointe vers le ciel ses longues grappes de fleurs rose-vif; par-ci par-là une petite touffe de juncs (*Juncus conglomeratus*); dans quelques-unes de ces gouilles flottait, lors de sa floraison, une plante carnivore, le millefeuille des marais (*Utricularia vulgaris*) dont les grappes lâches de fleurs jaunes émergeaient au-dessus de l'eau.



La Hillefeuille des marais.

(1) Cette plante vit dans l'eau des marais et des étangs, où privée de racines, elle flotte librement, pendant la mauvaise saison, elle gît au fond de l'eau, sous forme d'un bourgeon nommé turion. Au commencement du printemps il donne naissance à une petite tige qui commence à flotter, puis en juin apparaissent les fleurs jaunes qui s'épanouissent au dessus de la surface de l'eau.

La plante porte des ballonnets écrasés latéralement, de 3 mm. environ, leur portion aplatie est formée par un opercule, libre sur le quart de son pourtour, où se trouvent des poils.

Voici comme l'on suppose qu'une larve aquatique peut pénétrer dans le ballonnet: les bords de l'ouverture, close par l'opercule, possèdent des glandes sécrétant une mucosité qui attire des infusoires, de petits crustacés, des larves aquatiques, etc., ces petits êtres, dans leurs multiples déplacements, heurtent l'opercule - s'ouvrant du dehors au-dedans - et tombent dans la cavité, où ils restent emprisonnés, le couvercle ayant repris sa position première.

Le Dr Frank Procher a réussi à être le témoin de la capture de quelques proies, il a vu le ballonnet se dilater brusquement en augmentant de volume, ce qui provoque l'aspiration d'un peu d'eau et l'animal est entraîné dans la cavité par l'espace rendu momentanément libre entre le couvercle et le bord de l'ouverture. Sc. V.

Vers 1880 la rive de la baie, de la Bâlex (extrémité ouest du village) à la pointe du Sécheu⁽²⁾, était limitée par un bourrelet de sable amené par les vagues et la partie exondée, entre le lac et le chemin conduisant aux Prés de Reuse, n'avait qu'une maigre végétation herbacée, les arbrisseaux faisant défaut, sauf le long du bord sud du dit chemin, des aulnes du Creux des Grenouilles à la Vigne Ronde, et quelques saules coronnaires (*Salix incana*), saules à 5 étamines (*Salix pentandra*), ces derniers arbustes buissonnants disparurent lors du régallement du terrain mis par l'Etat de Neuchâtel à la disposition de l'Ecole de viticulture naissante. Des témoins de cette époque se maintiennent encore au Creux des Grenouilles où ils forment un massif avec des Robiniers faux-acacia, des peupliers grisaille et des peupliers blancs. Des groupes isolés de roseaux phragmites ponctuaient la rive ici et là.

Du bas des Allées au Sécheu⁽²⁾, la grève mise à nu formait un grand replat graveleux que l'Etat utilisa en le transformant en osèraie, le préposé à la garde des Allées y fit une grande plantation d'osiers verts ou Saules des vanniers (*Salix viminalis*) et d'osiers pourpres (*S. purpurea*); cette tentative réussit parfaitement, ces végétaux ayant trouvé un sol à

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1882, p. 25 et 29: "Les Utriculaires" par Ed. Tréche.

(2) " " " " 1935, p. 43. "La pointe du Sécheu en septembre 1882."

leur courvenance, ils poussèrent des jets rigoureux et magnifiques; qui tentèrent les ranniers ambulants du Suggisberg, lesquels venaient y compléter leur provision de matériel. Arrivés dans la soirée, pour faire leur récolte à la pointe du jour, ils repartaient avec le lever du soleil. Surveillance active, arrendes multiples rien n'y fit, l'oseraie n'était d'aucun rendement; bien des années après, alors que de très nombreux buissons s'étaient développés, on trouvait ça et là à ras du sol, quelques têtards de ces saules, dont les jets annuels trouvaient toujours des amateurs..... mais locaux cette fois-ci.

Ses premiers végétaux qui apparurent dans l'oseraie furent: la boucaine (*Phagnalon frangula*) un nœprun aux fleurs blanc-verdâtre, aux fruits rouges, devenant noirs à la maturité; le cytise à grappes ou faux-ébénier (*Cytisus laburnum*), aux fleurs jaunes, réunies en grappes tombantes; le baguenaudier (*Colutea arborescens*) dont le fruit, une gousse gonflée, éclate sous la pression des doigts; la Myricaie (*Myricaria germanica*) aux feuilles très petites, fleurs blanc-rosé formant des grappes allongées. En 1885, je trouvais au printemps trois buissons de l'Argousier (*Hippophae rhamnoides*) au Griset, portant à la fin de l'été des fruits orangés, acidulés, de la grosseur d'un pois lesquels à l'automne sont fort prisés par les faisans. Cet arbuste épineux, dont je ne connaissais qu'un sujet dans les environs (dans la haie longeant la route cantonale, près de Yandijon) se rencontre dans les gravières de l'Ar (Aargrien), près d'Aarberg. Ses fruits ont pu être entraînés par le courant du canal de Hagneck, dans le lac de Biemme, puis par la Thièle atteindre notre lac, et la bise fit le reste.

Des buissons du peuplier tremble (*Populus tremula*) dont les feuilles à longs pétioles sont constamment agitées, du peuplier blanc (*P. alba*) aux feuilles blanc de neige en dessous, du peuplier noir ou liard prospéraient, même quelques sujets dominent encore actuellement la végétation sous jacente; ainsi que des érables planes (*Acer platanoides*); Au milieu de ce feuillu de verdure apparaissaient des plants du robinier faux-acacia, drageonnant abondamment; un seul érable champêtre (*Acer campestre*) reconnaissable à son écorce crevascée, aux arêtes molles constituées de tissu, semble perdu au milieu de ses envahissants voisins, ce végétal ne résista point, le sol sablonneux recouvrait des galets. La riorne mancienne (*Viburnum lantana*) dont les feuilles orales et les jeunes rameaux semblent saupoudrés d'une poussière grisâtre; ses fruits d'abord verts, rougissent peu à peu, puis passent au noir à maturité, à ce moment ils sont goûtés par la jeunesse qui les dénomme "beignet", sans doute à cause de leur disposition étalée en cercle. La riorne obier (*V. opulus*) a des fleurs blanches groupées en façon de corymbe, les fleurs centrales seules sont fertiles, celles du bord plus grandes sont stériles, rouge-rif sont ses fruits. Signalons encore parmi les sous bois le cornailler sanguin (*Cornus sanguinea*) à fruits noirs, dénommé "bois-punais" à cause de l'odeur désagréable dégagée par son écorce. Dans nos montagnes neuchâteloises on attribue à cet arbrisseau la propriété de préserver les bêtes à corne de la fièvre aphteuse ou sucrange, il suffit de plonger dans le bassin d'abreuvoir des rameaux feuillus de végétal ligneux et d'en tapisser le chemin que suivent les bovins de l'étable à l'abreuvoir; le chèvrefeuille des buissons (*Caprifolia xylosteum*) aux feuilles molles, pubescentes, fruits rouges jumeaux par la base, les rameaux de cet arbrisseau connu sous le nom de "blanchette", servent à faire des balais utilisés par les campagnards, les frênes (*Fraxinus excelsior*) venus de graines apportées par le vent poussent rapidement et à l'automne des troènes (*Ligustrum vulgare*) exhibent leurs baies globuleuses d'un noir brillant.

A suivre.

OISEAUX MIGRATEURS. ⁽¹⁾

(SUITE)

1934. Octobre, 10, les pinsons des Ardennes sont observés en quelques endroits du Seeland (Berne); fin oct., passage de ces migrants sur le Chaumont, la Tourne, les Monts de Travers; 30, chassant à l'arrêt, dans la région des Frès Devant, dans le voisinage de la Chenille, le Dr Edm. L. voit son chien lui apportant une femelle de pinson de montagne avec l'aile cassée. - Passage dans le Vignoble neuchâtelois de rouges-gorges migrants.

Novembre-11, toute la journée observé de nombreux merles noirs, le lendemain, ces "bees jaunes" étaient disparus - 18 et 19, passage dans les forêts de Bevaix, jusqu'à l'altitude de 600 m., de vols très nombreux de pinsons des Ardennes.

Décembre - 12, nouvelle apparition de quelques milliers de ces pinsons du nord-est, dans les parages de la Tourne, et sur les croupes de la montagne du Ceux-du-Yan, au-dessus de Provence et dans le rallon des Rochats; 24, sont encore observés en nombre immense dans la côte sud du Mont Boudry (Forêts de Cortaillod et de Bevaix).

1935. Janvier. Dans les environs de la Tourne (1294 m) on observe de nombreux vols de petits oiseaux (pinsons, bruants, grises) qui dépouillent les sorbiers de leurs dernières baies (A. Matthey-Jeantet), - 3, 4, 5, chant printanier de la mésange charbonnière, au Vignoble. - 5, première apparition des canards morillons, près de la rive à Champ Bougin, Neuchâtel (G.B.) - 7 au 15, la neige a poussé les passereaux, et plusieurs centaines de pinsons de montagne à chercher leur provende dans les champs de la campagne de Berne - mi-janvier, un très fort vol de ces migrants est observé dans la forêt de l'Hôpital des Cadolles, sur Neuchâtel (Dr Beau); ainsi qu'à Entre-Roches, à la Béroche; 20, deux promeneurs, M. Joseph Jacot-Guillarmod et Dr Courvoisier, observent à la lisière d'une forêt de hêtres une centaine de pinsons des Ardennes, à la recherche des fâmes probablement; 24 et 25, dans la forêt du Bouleux et dans les hêtraies du Rochet, près de Payerne (Vaud), des milliers de pinsons des Ardennes. Au matin de très nombreux cadavres jonchaient le sol; 30, un petit vol de ces fringillidés est signalé, près de Sausanne.

- 10 janvier, une cigogne se pose sur le toit d'une villa à la Tour de Peilz, puis après quelques vols elle se réfugie sur le Chalet de Saint-Louis, y passe la nuit et au matin s'envole. - 16, deux cigognes parcourent les marais de Vuillerens (dist. de Morges, Vaud), effrayées elles prennent leur essor, dans la direction du Jura - 16, observé aux Anaux, près d'Auxerriex, un "grizard", jeune 1934 du gaëland cendré ou g. à pieds bleus.

Février - 5, par grand vent et pluie, un vol d'une dizaine de ramiers est observé au Plan-Jacot, sur Bevaix (Dr Edm. L.). - 6, les journaux annoncent que le pinson chante au Val-de-Travers; 19, 20, chant du pinson dans les arbres des quais, à Neuchâtel.

Mars - 1, au matin, chant du pinson au Haut des Allées, à Colombier; 6, dans la matinée observé la première femelle de pinson à la mangeoire, à 14 h. la neige tombe; - 4, les alouettes sont signalées aux environs de Sausanne; - 6, matin 8 h. une vingtaine de cigognes survolaient Sausanne, à une centaine de mètres au-dessus des maisons, elles disparaissent direction N. Durant l'après-midi du même jour deux cigognes sont signalées

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N°4, p. 43.

à Fontaines (Val-de-Ruz); - 10, les alouettes chantent dans le vignoble neuchâtelois; - 10, 11, les étourneaux sont observés au bas de Corcelles et posés aussi sur les fils aériens aux Deuxes, sur Serrières, p. Neuchâtel; - 12, cris d'une bergeronnette grise courant sur le toit de l'Hôtel communal à Neuchâtel; - 14, fort passage de mésanges bleues dans le vignoble; - 15, retour des rouges-gorges migrateurs; deux milans bruns observés près de Chez-le-Bart (Béroche) - 19, deux buses survolent la région des Roches de Van, au dessous de la Chaille, et les forêts de la Côte de Saint-Aubin (Béroche). - 20, les monettes rienses adultes sont parties pour les places de nichée (rives de la Baltique et des lacs finlandais), il ne reste que quelques jeunes à la queue-barrée, nés en 1934; 24, en descendant le chemin de la Ticole (Corcelles) et un peu au-dessus de la gare d'Auxernier, j'observe dans les rigues un mâle rouge-queue titys et je perçois son chant; - 29, une douzaine d'hirondelles de cheminée survolent l'Eau froide, près de Villeneuve (Yand).

Avril. - 1, hirondelles apparaissent à Morges, à Moudon; 10, à Neuchâtel - 18, 20 chant de la fauvette babillarde (*Sylvia c-curruca*) à Serrières et aux Allées (Colombier) - 30, chant du coucou, dans la forêt du Communal du Lode.

Mai. - 2, hirondelles signalées aux Bayards et à la Tourne - 5 & 6 chant du rossignol de murailles aux Allées (Colombier) - 6, cris d'un loriot, Allées des maronniers; passage de pouillots siffleurs dans les saules de la baie d'Auxernier - 7, à la tombée de la nuit une effrayer survole le Château (Colombier); à 10 h. cris d'un martinet noir - 10, chant du ceri, dans les vergers à Auxernier et à Colombier; cris d'un torcol, au Verger de la Cage (Auxernier) - 10 au soir quelques martinets au vignoble - 12, plusieurs concours se font entendre dans les parages de la Tourne (Maison rouge, Chalet Peter, forêt des Sapples, aux Montus). - 20, les gobe-mouches gris sont avérés dans la région du vignoble. Obs.

MORCEAU DE BOIS DE CHÊNE DÉCORÉ.

PAR F. L. RITTER.

L'hiver dernier j'ai trouvé dans ma provision de bois de chauffage une bûche de chêne convertie, sur deux faces contiguës, de dessins naturels ressemblant à une bordure de petites feuilles avec l'empreinte bien nette de leurs nervures; cette décoration reproduisait à s'y méprendre une frise ornée d'un feuillage en cuir repoussé, se détachant en beige-clair sur la teinte brun-foncé du bois de chêne.



Où provient ce joli décor et comment expliquer sa formation dans la nature?

Il est probable que cette décoration est due à la croissance d'un champignon, le polypore nidulant (*Polypore nidulans* Fr.) qui se développe, durant tout l'été et l'automne, sur les branches mortes des chênes, alors que ce bois était encore entassé dans la forêt. Ses polypores en général se développent rapidement, le mycélium s'insinuant entre les fibres ligneuses pour trouver un aliment à sa subsistance. Ses différentes marques visibles sur le dessin sont les empreintes laissées par la base des chapeaux imbriqués les uns sur les autres.

NOTES ORNITHOLOGIQUES.

PAR ROBERT PONCY.

[OBSERVATIONS FAITES A BALLAIGUES, VAUD - JUILLET 1930.]

15 - après pluie à verse dans la nuit du 14 au 15. Le 15 nuages à l'altitude de 1400 m. Pluie, vent S-O. + 12° C.

A Ballaigues : 2 Martinets noirs, 2 Hirondelles rustiques, une Hirondelle ciel blanc, une famille de Merles noirs, une famille de Tithys, chant de la Fauvette à tête noire, une famille de Mésanges petites charbonnières, une famille de Pinsons, 2 Geais dont l'un mange une Helix, une famille de Moineaux ordinaires, un couple de Sittelles, un Rouge gorge. Sur un fil téléphonique du Village, vingt-six Corneilles noires et une Crécerelle. Le soir à la tombée de la nuit, un vol d'environ 200 Becs-croisés passe au-dessus des sapins de l'Hôtel; à 20 h 3/4, 2 Hirondelles rustiques chassent dans les rues du Village.

16 - Nuit du 15 au 16, + 10° C. Beau temps, vent du S-O. Au lever du soleil une vingtaine de Martinets noirs survolent le Day; une Buse ordinaire crie en planant au-dessus des bois de Sapin vers Bel Coster, à 1400 m. Nombreuses familles de Grises deaines dans les pâturages à la lisière des forêts à partir de 1000 m. Rubiettes tithys, familles de Merle noir à Bessonne 1090 m. Nombreuses Mésanges charbonnières env. 1000 m. deux Bruants jaunes. Nombreux Pinsons et Becs-croisés. Une famille de Corneilles noires, 3 Pigeons ramier "en Thiole" 1150 m. Un mâle de Pinson enfourne une "Jardinière" entière dans le bec d'un jeune posé sur une haie.

17 - Après vent du S-O et pluie la nuit. Couvert. Les Corneilles noires qui ont passé la nuit dans la forêt reviennent dans les prés le matin par familles en se laissant chuter "en escalier" de l'altitude de 1000 m. à celle de 800 m. Un une famille de six Mésanges grandes charbonnières nourries par leurs parents. Une Bergeronnette grise dans les Sinaigrettes à Pré des champs. Une Buse ordinaire criant en descendant les ailes à demi-pliées dans les sapins. Chant de la Fauvette à tête noire.

18 - 10° C. après vent et pluie toute la nuit. Fort vent S-O. Pluie à verse. Entendu le cri du Pic vert. Quatre Martinets noirs. Nombreux Pinsons mangeant sous les sapins.

19 - Tempête durant la nuit du 18 au 19, forte pluie + 10° C. Un Geai mange une faine. Chant de la Fauvette à tête noire et du Pigeon ramier. Le soir à 18 h 30 le temps s'éclaire, vu un Martinet noir.

Le berger de Bel-Coster me dit avoir reçu de la neige au Luchet pendant quelques instants.

20 - après nuit belle, le matin beau temps et l'après midi couvert par vent S-O. à 3000 m.; + 15° C.

Vu une famille d'Alouettes ordinaires à 1000 mètres. Chant du Bruant jaune au sommet d'un sapin à 9 heures, en Bourbaz 1058 m. Grises deaines, Pigeons ramiers, Pinsons, Becs-croisés, chant du Bourcenis en Thiole à 1150 m. Vu dans le Parc du Grand Hôtel Aubépine, un mâle de Rossignol des murs nourrissant son petit et entendu son chant. Un Martinet noir au dessus du village.

À suivre.

OURAGAN DU 23 FÉVRIER 1935.

Dans la nuit du 22 au 23 février, une forte tempête s'est abattue dans la région de Bordeaux, puis s'est étendue sur toute la France, causant des perturbations aux lignes aériennes, retardant ou empêchant la circulation des trains.

Puis cette tempête a déferlé sur toute la Suisse romande et alémanique; avant l'aube, un vent du S-O s'est levé. Soufflant avec une vitesse de 47 à 80 à l'heure, causant dès le samedi matin des dégâts importants aux maisons (cheminées renversées, tuiles enlevées, toitures soulevées), aux usines dégâts semblables, brisant les branches des arbres, déracinant ou arrachant des centaines d'arbres, bousculant ou transportant des êtres humains, apportant de graves perturbations dans les services électriques (arrêt des communications téléphoniques, panne dans les tramways), même arrêt de certains trains locaux.

Les méfaits de cet ouragan ont été particulièrement néfastes, le long de la frontière savoisienne. A Genève, des bateaux ont brisé leurs amarres et ont été projetés contre les quais, un grand bateau à vapeur l'«Italie» a été précipité par la violence des vagues contre le quai Wilson, l'un des vieux peupliers de l'Île Rousseau a été abattu par la force du vent. Dans la banlieue de Genève, à Carouge la toiture d'un garage a été soulevée, arrachée, puis emportée complètement. A Sausanne et environs les dommages sont énormes; à Onchry, un grand bateau de plaisance, lancé contre le quai par les vagues est entièrement détruit, et dans la matinée du samedi, les employés de la voirie ramassent sur les quais les nombreux cadavres de foulques, de canards et d'autres oiseaux aquatiques assommés ou noyés par la tempête. A Montreux, sous l'action répétée et la violence des vagues une partie du quai s'effondre. Sur la ligne de Palézieux les trains sont arrêtés; la Terrerie, sur Semsales, est en partie démolie.

Le long du Pied du Jura, le vent est particulièrement violent et prend dans la région de Ballaigues et de Baulmes les allures d'un cyclone; dans le rallon de la Baumine (arrosé par un ruisseau prenant sa source entre le Suchet et les Aiguilles de Baulmes, lequel après un cours d'environ 8 kilom., se jette à Yteboeuf, dans l'Arnon), rallon très boisé, des centaines de sapins ont été arrachés et fracassés, la forêt est ravagée. Dans cette région l'on estime à 25000 m³ les bois cassés et arrachés.

A Estavayer, à Avenches, la tornade dure 16 heures; la belle forêt communale de Châtel, dans la vallée de la Broye, est dévastée sur une superficie de 100 ha., 600 mc. de bois sont abattus, foyards et sapins gisent enchevêtrés, brisés ou déracinés. Dans les environs durant l'ouragan des miseurs de bois se trouvent en danger, les arbres déracinés tombent par dizaines sur le lieu des mises.

A Neuchâtel le lac est démonté il roule des vagues d'une violence inouïe, lesquelles déferlent sur les porcs et les trottoirs de la baie de l'Erole à Auvernier.

Au Val-de-Travers, le chemin de fer local, le «Régional», subit de nombreux arrêts; dans les forêts communales de Môtiers-Travers plus de 500 plantes en pleine croissance sont cassées ou déracinées. — Dans la Vallée des Ponts, la neige tombe toute la journée du samedi. Le long du Doubs les arbres des vergers jonchent le sol.

Les forêts de la ville de Berne ont subi également de gros dégâts, au Dählhölzli, au sud du Kirchenfeld, dans la forêt de Hönixberg, graves dommages, plusieurs milliers d'arbres gisent sur le sol. La commune bourgeoise de Berne seule a 6000 mc de chablis et la commune d'Anet (Eschland) 3000 mc. — La commune bourgeoise de Soleure, entre Hatten et Heinrichsmil en a 4000 mc. — Sur les bords du lac de Zurich, à Rapperswil la tempête a atteint son maximum, le 23, vers midi.